



## TERME DE RÉFÉRENCE

### Consultance sur l'engagement effective et transformateur des Organisations de la Société Civile dans l'Initiative Grande Muraille Verte pour le Sahel et le Sahara

L'UICN est une union de Membres composée de gouvernements et d'organisations de la société civile. Elle offre aux organisations publiques, privées et non-gouvernementales les connaissances et les outils nécessaires pour que le progrès humain, le développement économique et la conservation de la nature se réalisent en harmonie. L'UICN offre un espace neutre où diverses parties prenantes – gouvernements, ONG, scientifiques, entreprises, communautés locales, groupes de populations autochtones, organisations caritatives et autres – peuvent travailler ensemble pour élaborer et mettre en œuvre des solutions pour lutter contre les défis environnementaux et obtenir un développement durable. En facilitant ces solutions, l'UICN offre aux gouvernements et institutions de tous niveaux l'élan nécessaire pour atteindre les objectifs universels sur la biodiversité, les changements climatiques et le développement durable, des concepts que l'UICN a d'ailleurs fortement contribué à définir.

Cette consultation est commanditée par le *Global Drylands Initiative (GDI)* de l'UICN et financé par le PNUE-FEM afin de contribuer à la mise en œuvre du projet « *Réduire les écarts dans la Grande muraille verte : Relier les secteurs et les acteurs pour renforcer les synergies et le changement d'échelle* ».

#### Contexte :

La désertification est une menace majeure pour le développement des pays des régions sahéliennes et sahariennes de l'Afrique. Ces pays abritent de vastes étendues de terres arides qui subissent également les effets du changement climatique exacerbant la pression sur les ressources naturelles, qui subissent déjà de lourdes contraintes dues à la croissance démographique et à une pauvreté généralisée.

L'Initiative de la Grande Muraille Verte pour le Sahara et du sahel (IGMVSS) s'emploie à restaurer et à gérer durablement les terres de la région sahélo-saharienne et à contribuer à relever les défis socio-économiques et environnementaux.

Cependant, les obstacles à la participation des parties prenantes à la GMV sur le terrain sont multiples, en raison de la pléthore de problèmes et d'enjeux à intégrer. Il s'agit notamment du manque d'approche cohérente des pays partenaires et l'engagement effectif des acteurs dans la mise en œuvre à l'échelle de la gestion durable des terres et de l'eau (GDTE). Cela à son tour entrave la transformation envisagée. On peut parvenir à une vision commune en identifiant et en levant les obstacles telles que la faible connaissance de la valeur des écosystèmes, la faible capacité des parties prenantes, et les droits fonciers peu clairs entre autres.

Malgré l'engagement des projets régionaux pour la participation de la société civile et de diverses OSC, aucune approche cohérente n'a encore été développée pour l'intégration systématique de ces acteurs. Le manque d'implication systématique de ces acteurs en tant que telles entrave autant la transformation du paysage envisagée au sein de l'IGMVSS, qui ne peut être réalisée que par des actions concertées de différentes parties prenantes pour mettre en œuvre ou améliorer les pratiques de GDTE. D'autres obstacles à la mise en œuvre de la GMV sont le manque de collaboration intersectorielle dans la plupart des pays membres de la GMV ainsi que le régime foncier peu clair. Il y a en plus la faible intégration des principaux groupes d'utilisateurs des terres telles

que les femmes et les éleveurs, et certaines minorités. Enfin, les faibles investissements consacrés à la mise en œuvre de la GMV sont des obstacles spécifiques en raison de la faible connaissance des valeurs des écosystèmes au sein des pays et des compétences pratiques insuffisantes pour attirer des investissements sérieux et responsables et négocier avec les investisseurs respectifs.

## Discussions du forum des organisations de la société civile à Ouagadougou

Le forum de réseautage des OSC s'est tenu entre le 24 et 26 Juillet 2018 à Ouagadougou. Une session a été consacrée pour discuter des contraintes spécifiques à la participation effective des OSC, à la vision et à la mission de la GMV ainsi que des possibles solutions, et elle avait pour objectif d'évaluer et de mettre à l'échelle les expériences locales et internationales qui promeuvent les OSC. Certaines contraintes, mais aussi des solutions pour un plus grand engagement des OSC ont été discutées et doivent être davantage synthétisées.

La présente étude présentera une synthèse des obstacles clés que rencontrent les parties prenantes dans leur engagement dans la Grande muraille verte et il fournira des recommandations quant aux mesures à prendre pour les surmonter. Le rapport sera élaboré à travers des entretiens semi-structurés et une revue de la littérature, comprenant des témoignages documentés et des recommandations issues de consultations de la société civile.

## But de l'étude

L'étude est principalement conçue pour informer les parties prenantes à la GMV des **obstacles** à la participation effective de la société civile et des **possibilités** de renforcer leur participation afin d'accroître les progrès dans l'atteinte des objectifs de la Grande Muraille Verte. Il est notamment important de souligner les opportunités existantes et les points d'entrée par lesquels les OSC peuvent influencer le processus en cours de la GMV.

## L'audience du rapport

Le rapport vise à informer les parties prenantes à la GMV, notamment les agences de la GMV, les OSC ainsi que les gouvernements nationaux des obstacles à la participation efficace des OSC et de la manière de les surmonter.

## La tâche de consultant

Le consultant devra synthétiser les contributions apportées via les ateliers et forums, pour ensuite les élaborer afin de mieux cerner les obstacles de sorte que les solutions identifiées soient réalisables et possibles.

## Objectifs

1. Identifiez les obstacles qui empêchent la participation effective des parties prenantes à la GMV, notamment la société civile et les groupes marginalisés.
2. Développer et hiérarchiser les mesures nécessaires pour éliminer ces obstacles.
3. Identifiez les actions qui devraient être entreprises par les parties prenantes à chaque niveau et les ressources nécessaires pour éliminer ces obstacles.
4. Soulignez les principales préoccupations et recommandations de la société civile concernant la mise en œuvre de la GMV

## Avant-projet du rapport pour élaboration ultérieure par le consultant

- Introduction
  - Le rapport de contexte général concernant les barrières de la GMV
  - Les visions de la GMV
  - Quels sont les problèmes concernant les obstacles et pourquoi est-ce important dans le contexte de la GMV maintenant ?

- Quelle est la théorie du changement sous-jacente pour la GMV et quel est le rôle de la société civile dans l'influence ou la réalisation de ces changements ?
- Quels sont les objectifs de ce rapport ?
- Analyse de la problématique des barrières
  - Quel est le contexte général de l'engagement des parties prenantes dans la GMV, notamment les organisations de la société civile, les éleveurs et les agriculteurs ?
  - Quels sont les facteurs environnementaux, sociaux, économiques et politiques qui entravent l'engagement des parties prenantes ?
  - Quel est l'enjeu ? Que manque-t-on en raison du défaut d'engagement des parties prenantes ?
  - Que peut-on réaliser si les parties prenantes sont correctement impliquées ? (Contexte local, national, régional et mondial)
- Des solutions pour faire tomber les barrières
  - Que doivent faire les différents niveaux de parties prenantes pour éliminer les obstacles ?
  - Quelles ressources et quel soutien sont nécessaires pour former un groupe pleinement engagé afin de s'attaquer aux problèmes à l'origine des obstacles
- Conclusions et Recommandations
  - Recommandations de la société civile aux acteurs de la GMV : comment atteindre les objectifs du développement durable au Sahel ?
  - Recommandations à la société civile et aux autres acteurs pour surmonter les obstacles à la participation à la GMV

## Résultats

1. Un rapport initial de 4 pages (maximum) décrivant l'interprétation par le consultant de la tâche et de la méthodologie ;
2. Un rapport sur l'engagement effectif et transformateur des acteurs dans la Grande muraille verte, en particulier les organisations de la société civile et les groupes vulnérables que sont les éleveurs, les femmes, les jeunes, etc.
3. Un rapport final avec des recommandations.

## Méthodologie

- Revue de la littérature
- Entretiens avec des informateurs clés
- Utilisation des rapports de forums et d'ateliers, notamment : le rapport d'atelier de 2012 sur la société civile et la Grande muraille verte pour le Sahara et le Sahel : s'approprier l'initiative et mobiliser les opinions pour lutter contre la faim et la pauvreté »- atelier animé par le ReSaD ; le rapport de l'Initiative de la grande muraille verte et du Forum de la société civile organisée à Ouagadougou en 2018 sous le thème : « Accélérer la mise en œuvre de l'Initiative de la grande muraille verte: quels rôles pour les organisations de la société civile (OSC) ? " ; les rapports des e-forums 2013 et 2015 dirigés par l'UICN ; le rapport sur le pastoralisme et la restauration des parcours organisés à Ouagadougou ; les rapports des divers événements parallèles organisés lors des rencontres de la CNULCD concernant l'engagement des OSC dans la GMV.
- Contributions des principales parties prenantes à la GMV, etc.

## Calendrier

La mission devrait être achevée dans un délai maximum de vingt (20) jours de travail avec le calendrier provisoire suivant :

1. **Au plus tard le 15 novembre 2019** : le rapport initial de 4 pages (maximum) décrivant l'interprétation du consultant de la tâche et la méthodologie est terminée ;
2. **Au plus tard le 15 décembre 2019** le rapport sur l'engagement effectif et transformateur des acteurs dans la Grande muraille verte, en particulier les organisations de la société civile et les groupes vulnérables est terminé et prêt pour examen ;
4. **Au plus tard le 15 Janvier 2020** : le rapport final est terminé et prêt pour publication.

## Qualifications et expériences du consultant

Le candidat idéal aura les qualifications et expériences suivantes :

1. Au minimum un diplôme de Maîtrise ou Master en sciences sociales avec une solide compréhension des organisations de la société civile ;
2. Très bonne connaissance de l'Initiative de la Grand Muraille Verte pour le Sahara et le Sahel et de la gestion durable des terres (GDT) ;
3. Grande compréhension de la manière de renforcer le partenariat entre les organisations de la société civile et les gouvernements pour une plus grande coordination des actions visant à renforcer la GDT dans les pays du Sahel/de la GMV ;
4. Au moins cinq années d'expérience dans la conduite d'études de recherche (études régionales, multi-pays) en relation avec la société civile et leur implication dans la gestion, la restauration et la conservation durables des terres ;
5. Expérience confirmée dans l'analyse et la formulation de recommandations ;
6. Aptitudes éprouvées de rédaction et de communication, en anglais et en français ;
7. Maîtrise de l'anglais et du français.

## COMMENT POSTULER ?

Les candidats doivent soumettre les documents suivants par courrier électronique **au plus tard le 6 Novembre 2019 à minuit (UTC/GMT)** à : [paco@iucn.org](mailto:paco@iucn.org)

1. Une offre technique fournissant des observations initiales sur les TdR et un aperçu de la méthodologie qui sera utilisée.
2. Un curriculum vitae comprenant des références et publications pertinentes en rapport avec la présente consultance.
3. Une offre financière en dollars US pour l'exécution des tâches requises, y compris le taux journalier utilisé pour les calculs.

Les candidats présélectionnés seront contactés pour un entretien.

## EVALUATION DES CANDIDATURES

Les candidatures seront évaluées sur la base des critères suivants : (i) profil et expérience du consultant par rapport au sujet de l'étude, (ii) méthodologie proposée pour la réalisation de la mission et (iii) offre financière.